

Commune de Champdivers  
Mairie  
4 rue du château  
39500 Champdivers  
Tél. : 03 84 70 00 65  
Mail : [mairie.champdivers@orange.fr](mailto:mairie.champdivers@orange.fr)

## Compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2018

Présents : tous, sauf,

Absents et excusés : CHARCUSET Julien. DORMOY Anthony.

Secrétaire de séance : François Xavier Mouquod.

Le compte rendu de la séance du 10 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

**PLUi** : le maire informe l'assemblée des derniers éléments dont il a eu connaissance.

**Projet travaux rue du finage** : le maire rappelle à l'assemblée que la rue du finage va être regoudronnée l'année prochaine. Dans la perspective de l'effacement des réseaux secs en 2020/2021, il serait judicieux de prévoir les tranchées pour le passage des câbles électriques et téléphoniques. A cet effet, des devis avaient été demandés, qui sont présentés aux conseillers. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir l'offre de la Sag Vigilec de Voujeaucourt, d'un montant de 3 869 € 80 HT. Le maire est chargé de contacter l'entreprise, afin que les travaux soient réalisés.

**Projet remplacement chauffage de l'atelier communal** : Depuis l'hiver dernier, la chaudière à bois de l'atelier présente des risques et ne fonctionne plus. Le conduit de cheminée, la cheminée sont en très mauvais état. L'atelier municipal est en grande partie du temps utilisé l'hiver, pour des travaux d'intérieur (peinture, ponçage, ...). Après en avoir délibéré, ils décident de retenir l'offre de la Société Péguillet de Longwy sur le Doubs, proposant une chaudière fioul avec un groupe aérothermie pour un montant de 6 989 € 48 HT. Pour aider au financement, le maire est chargé de monter un dossier de demande de subvention.

**Tarif publicité dans les rues** : les tarifs 2018 ont été publiés : pour une commune de moins de 50 000 habitants et pour une superficie de moins de 50 m<sup>2</sup>, il est de 15 € 50 le m<sup>2</sup>. Un recensement des panneaux installés sur le territoire communal sera réalisé, afin de pouvoir établir les titres de recettes correspondants.

**Paiement des factures en 2019 en section d'investissement avant le vote du budget** : le maire présente l'état des restes à réaliser, concernant les dépenses d'investissement 2018. A la date du 18 décembre, l'état des restes à réaliser présente :

- 684 € au chapitre 20
- 29 545 € 03 au chapitre 204
- 100 928 € 86 au chapitre 21
- 46 225 € 62 au chapitre 23

Le conseil en prend note, et autorise le paiement de factures en section d'investissement en 2019 avant le vote du budget primitif.

Fait à Champdivers, le 21 décembre 2018

Le Maire,  
Olivier Meugin.

